



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 8 février 2011  
Compte rendu affiché le : 11 février 2011  
Date de la convocation : 26 janvier 2011

Nombre de délégués : 31	Nombre de délégués concernés : 31
En exercice : 31	En exercice : 31
Présents : 21	Présents : 20
Votants : 23	Votants : 22

### Présents:

CCPSG : JY Charbonnier, C Besset, F Lornage, F Tardy,  
CCFL : C Berthet (2), C Bruyère, P Gonon, L Rousset, M Séon, G Vincent (2),  
SIAHL: R Bouchut, M F Larue, P Morales  
SEM : P Guyot,  
Autres communes: M Piot, G Villemagne, A Barcet, A Pallandre, D Laval, Mme M Grange,

Secrétaire de séance : Mme Larue M F

Excusés : E Vocanson, G Vivien, R Gros, G Thizy, R Louat, M Chambonnet, O Bouchut,  
E Rousset

### **N°275 Objet : Débat d'orientation budgétaire**

#### **Préambule :**

En application de l'article L23-12.1 du code général des collectivités territoriales, le vote du budget primitif doit être précédé d'un débat d'orientation, qui a pour objet de présenter les perspectives budgétaires.

#### **Bassin de la Coise et du Furan**

L'exercice budgétaire 2011 permettra de poursuivre les actions inscrites au deuxième contrat pour la Coise et ses affluents.

Parallèlement les travaux sur le Furan pourront continuer sur la base du plan de gestion et de l'avenant au contrat de rivière qui a été signé en septembre 2009.

### **Dépenses de fonctionnement pour 2011**

#### 1. Charges à caractère général

Les dépenses de fonctionnement liées à l'activité du personnel du SIMA Coise Furan : chargé de missions, technicienne rivière, animatrice phyto et technicien CAE « passerelle », représentent une dépense d'environ **188 000 €**. Cette somme concerne :

- les charges de salaires, déplacements, formations, missions
- location de bureau, comptabilité (missions confiées à la CCPSG), frais de structure (photocopies, frais de fonctionnement du pôle des services, assurances ...).  
Indemnités pour stagiaires
- Indemnités aux élus
- Convention avec SEM (suivi CR Furan)

## 2. Charges concernant l'équipe environnement

Les dépenses de fonctionnement liées à l'activité de l'équipe environnement représentent une dépense de **162 500 euros**.

Cette somme concerne:

- Les charges de salaires
  - pour le chef d'équipe, Hervé BARONNIER
  - pour deux agents d'entretien, Arnaud PETITDAN et Cédric CHAUVET
  - 3 à 4 agents en Contrat d'insertion.
- Les frais de fonctionnement : déplacement, repas, entretien du matériel.

## 3. Charges concernant les études

Le SIMA est maître d'ouvrage des diagnostics agricoles. Pour 2011, une somme de **30 000 € TTC** est prévue. Cette opération doit être financée à hauteur d'environ 100% de la part de l'Ag LB et de l'Europe.

Le SIMA prévoit également une étude hydraulique sur l'Anzieux (prévue en 2010 mais pas réalisée) pour un coût estimatif de **20 000 € TTC** Cette étude est inscrite au deuxième contrat de rivière.

## 4. Actions de communication et de sensibilisation

Pour 2010, il est prévu la réalisation d'un journal de la Coise, et la création du site internet. Ces deux actions sont estimées à **20 000 €**.

## 5. Actions auprès du monde agricole : prestataires CA et ARDAB

Le SIMA souhaite poursuivre les actions de sensibilisation des agriculteurs dans une démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.  
Une somme de **12 000 €** sera inscrite au budget 2011.

**Le coût prévisionnel total des dépenses de fonctionnement pour l'année 2011 s'élève à environ 432 500 €**

## **Recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement proviendront :

- ❖ Pour les dépenses liées aux quatre postes : chargé de missions, technicienne rivière, animatrice phyto et technicien CAE « passerelle », les aides financières de l'Agence de l'eau L B et de la Région RA pour une somme approximative de 117 000 €. Le coût résiduel d'environ 66 000 € sera réparti entre toutes les structures adhérentes suivant les statuts du SIMA COISE qui ont été modifiés en 2010.
- ❖ Pour les frais de gestion, les indemnités diverses, les actions de communication et la convention avec SEM, le coût résiduel sera supporté par toutes les structures ayant pris la compétence opérations liées à un contrat de rivière suivant les critères donnés dans les statuts du SIMA Coise Furan
- ❖ D'un versement du budget du SPANC pour les dépenses concernant la mise à disposition d'Yves PIOT comme directeur du SPANC

❖ Pour l'équipe environnement les recettes proviennent du CG 42 et de l'Agence de l'eau LB pour les travaux d'entretien des cours d'eau et du CNASEA pour les emplois aidés. Le fonctionnement de l'équipe environnement peu bénéficier de subventions (Agence de l'Eau LB ou C G42) ou d'aide de l'Etat pour le personnel en insertion. Le montant total des aides représente une somme approximative de 35 000 euros

Le coût résiduel sera supporté par la CCPSG, la CCFL et SEM au prorata du temps passé sur chaque structures.

### Dépenses d'investissement pour 2011

**a) Travaux de restauration des cours d'eau (berges et seuils) sur le bassin de la Coise et du Furan : travaux plan de gestion.**

Travaux sur le bassin de la Coise : 50 000 €

Travaux sur le bassin versant du Furan : 200 000 €

**b) Acquisition de matériel : tronçonneuse, groupe électrogène, broyeur 10 000 €**

**c) Acquisition de matériel informatique + divers : 2 000 €**

### Recettes d'investissement pour 2011

Les recettes d'investissement (travaux en rivière) proviennent des aides financières de la Région R A, du CG42, de l'Agence LB.

Les participations des EPCI sont inscrites en recette de fonctionnement.

Les autres recettes d'investissement proviennent du FCTVA et de l'excédent de fonctionnement.

Ont signé au registre tous les membres présents  
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier  
Le 8 Février 2011  
Le Président  
J Y Charbonnier